

FORMATION AIPR - ENCADRANT

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)



- Objectifs**
- .Identifier les obligations réglementaires liées aux interventions à proximité des réseaux
 - .Organiser et encadrer les travaux dans le respect des prescriptions DT-DICT
 - .Faire appliquer les mesures de prévention et les consignes de sécurité
 - .Identifier les situations à risque et adopter la conduite à tenir en cas d'anomalie
 - .Se préparer à l'examen QCM AIPR Encadrant

- Prérequis**
- Aucun

- Public**
- Encadrant : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

- Durée**
- 7H

- Coût**
- Intra-entreprise : 1 050 € HT / groupe
 - Inter-entreprises : 280€ HT/personne

- Modalités pédagogiques**
- Dans nos locaux en présentiel ou en distanciel.

- Dates**
- Nous contacter.

- Informations pratiques**
- Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de FORE ENTREPRISE.

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux

La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères

La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation

Définitions et glossaire

Les différents acteurs de la réforme DT – DICT

Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense

Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Evaluation

DT suivie d'une DICT

DT suivie d'une DICT

La préparation du projet – Evaluation

La préparation des travaux

DT-DICT conjointes – « Régime simultané » – Evaluation

L'exécution des travaux

Le marquage-piquetage – Evaluation

Cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation

Application du « guide technique » – Evaluation

La reconnaissance sur le terrain – Evaluation

En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation

Test QCM - Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques

Méthodes & moyens pédagogiques :

Apports théoriques.

Exposés, questions/réponses, vidéo, quizz d'entraînement Livret stagiaire. Ordinateurs /tablettes.

Evaluation et validation :

Attestation de formation Attestation de réussite à l'examen.

Diagnostic : Quizz

Test sur plateforme ministérielle (Ministère de la Transition écologique) avec un seuil de réussite à atteindre.

Evaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.

Recyclage conseillé tous les 5 ans.